

Rabat le 8 décembre 2017

**Conférence sur « le renforcement du développement du secteur privé et de
l'investissement au Maroc »**

Allocutions d'ouverture

**Eléments d'intervention de Monsieur ABDERRAHIM BOUAZZA
Directeur Général de Bank Al-Maghrib**

Mr le Vice-Président de la BEI,

Mr le Vice-Président de la CGEM,

Honorables invités,

Mesdames et messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à BAM, ici dans son centre de formation et de vous souhaiter la bienvenue à cette conférence organisée par la BEI en partenariat avec la CGEM et BAM sous le thème « **Renforcer le développement du secteur privé et l'investissement au Maroc** ».

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les excuses du Gouverneur Jouahri, qui devait prononcer le mot d'ouverture de cette conférence, mais des engagements à l'étranger l'ont empêché d'être parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais adresser mes vifs remerciements aux responsables de la BEI et de la CGEM pour leur collaboration à l'organisation de cette conférence. Mes remerciements vont également aux différents intervenants et aussi aux dirigeants et responsables des institutions nationales et internationales et aux représentants du monde de l'entreprise et du secteur financier qui ont bien voulu participer à cet événement

Le sujet de notre conférence a fait l'objet de plusieurs réflexions et études qui ont montré qu'il présente plusieurs dimensions qui sont dans certains cas plus ou moins complexe. Elles touchent aux questions de rendement et d'allocation des facteurs de production, à l'environnement des affaires, au secteur informel, à l'accès au financement...

Ces questions sont d'ailleurs au centre des programmes des rencontres que nous organisons avec la CGEM et le GPBM.

L'événement d'aujourd'hui représente donc une occasion qui devrait permettre un échange d'idées et d'expériences focalisé sur les challenges à relever pour développer l'investissement privé au Maroc, à la lumière des résultats de l'enquête menée conjointement par la BEI et la BM dans la région MENA.

Cette enquête représente une source précieuse d'informations pour mieux appréhender les obstacles à la promotion du secteur privé qui, au fil du temps, est devenu au centre des efforts des politiques de développement.

Certes dans notre pays, après l'indépendance les autorités ont opté pour la libéralisation de l'économie et l'application des principes du libéralisme, mais l'Etat a joué le rôle du stratège, du meneur et du principal investisseur et acteur dans le développement économique du pays.

A partir des années 90 et avec l'adoption du PAS, le Maroc et à l'instar de plusieurs pays en développement, a entamé un processus de privatisation et entrepris un ensemble de réformes pour promouvoir l'initiative et l'investissement privé à la recherche d'une croissance durable et inclusive.

Plus récemment, les autorités ont opté pour un nouveau mode de gestion de développement du pays basé sur des partenariats publics privés. C'est ainsi que plusieurs stratégies sectorielles ont été lancées. J'en cite notamment, le plan émergence industrielle, le plan d'accélération industrielle, le plan Maroc vert, la stratégie énergétique du Maroc et la vision touristique 2020....

Grâce à ces réformes, à la stabilité politique dont jouit notre pays, à la gestion macroéconomique jugée saine par les Institutions Internationales et au choix d'ouverture, l'économie nationale a renforcé son attractivité.

Selon le baromètre d'attractivité 2017 publié par le cabinet international Ernst & Young, le Maroc se place en tête des pays les plus attractifs du continent africain. Plus globalement, l'effort d'investissement au Maroc est important et ressort très élevé comparativement à plusieurs pays émergents. Le taux d'investissement s'est établi à près de 34% en moyenne sur les 10 dernières années contre, à titre d'exemple, 23,7% en Malaisie et au Chili ou 28,3% en Turquie.

Malgré tous ces efforts, le processus de convergence de l'économie nationale reste lent. L'essoufflement de la croissance durant les dernières années ainsi que le recul de son potentiel qui, selon les conclusions d'une étude de notre département de la recherche se limiterait à 4,5%, mettent en exergue le faible rendement de l'investissement ainsi que le manque d'efficacité des différentes réformes engagées.

Cette situation reflète également l'incapacité de notre économie de tirer profit des différentes fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent, notamment le dividende de sa transition démographique et la stabilité politique et sociale dont elle jouit, pour accélérer son développement économique et social.

La lenteur de la croissance s'est reflétée au niveau des conditions sur le marché de travail, qui se sont dégradées ces dernières années. Le taux d'activité s'est inscrit dans une tendance baissière, lors des dix dernières années pour revenir à 46% en 2016, niveau qui reste en-deçà de ceux observés dans de nombreux pays émergents.

De même, les créations d'emplois demeurent faibles et le chômage touche une proportion importante, de plus de 9%, de la population active, et notamment les jeunes et les diplômés dont respectivement plus de 29% et 18% ne trouvent pas d'emplois.

La croissance au Maroc est également peu inclusive. Les inégalités demeurent importantes aussi bien entre les régions qu'entre les différentes catégories sociales. Près de la moitié la richesse nationale est créée dans deux régions « Casablanca-Settat » et « Rabat-Salé-Kenitra », près de 3 jeunes sur 10 sont au chômage et la majorité des femmes restent inactives, notamment dans les villes où plus de 8 sur dix n'intègrent pas le marché du travail.

L'économie nationale continue donc de souffrir de certaines limites structurelles, et ce dépit des différentes stratégies sectorielles mises en place par le gouvernement. Je me limiterai, à ce titre, à trois constats qui me semblent importants :

1. **Processus lent de transformation de la structure de l'économie nationale** : l'économie marocaine demeure tributaire des réalisations du secteur agricole, lui-même largement tributaire des conditions climatiques. Ce secteur a contribué sur les dix dernières années à hauteur de près de 12% du PIB et représente à fin 2016 près de 38% de la population active occupée.

Le secteur industriel, pour sa part, contribue à hauteur de 17% de la valeur ajoutée et n'emploie pas plus que 11% des actifs et la valeur ajoutée du secteur touristique reste très volatile et fortement tributaire de la situation sécuritaire dans certains pays de la région.

Pour ce qui est des stratégies sectorielles, en dépit de la dynamique du secteur automobile et, dans une moindre mesure, de certains autres métiers mondiaux, les effets d'entraînement recherchés demeurent encore limités. Le contenu des exportations en importations reste en général important reflétant la faible intégration du tissu industriel du pays, ce qui n'est pas sans conséquences sur le déficit de la balance commerciale qui pâtit aussi de la forte dépendance de l'économie nationale des importations des produits énergétiques.

A cet égard, la mise en place d'écosystèmes dans l'objectif d'améliorer le taux d'intégration des métiers mondiaux du Maroc, et de produire les effets d'entraînement escomptés des flux importants des investissements directs étrangers est une orientation prometteuse qui devrait améliorer les résultats de ces stratégies.

Ces dispositifs, qui couvrent aujourd'hui plusieurs branches d'activité, notamment l'automobile, le textile, l'aéronautique, l'industrie chimiques, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire devrait également renforcer les petites et moyennes entreprises, épine dorsale de l'économie nationale.

Enfin, le poids des activités informelles dans le PIB soulève des questions par rapport au rendement des efforts de modernisation du tissu productif et la faible capacité du secteur industriel à favoriser la réallocation des ressources.

2. **Offre insuffisante de compétences** : Sur ce point, il ressort des différentes études menées par des institutions nationales ou internationales comme la Banque mondiale, que le système éducatif national souffre d'une faiblesse de rendement et de qualité qui ne lui permettent pas d'accompagner les réformes visant à améliorer la productivité de l'économie et de jouer son rôle en matière d'inclusion. A l'inverse, et si des réformes appropriées ne sont pas prises, le système actuel pourrait accentuer les disparités sociales et le chômage des diplômés.

3. **lente amélioration du climat des affaires** : Les efforts entrepris à ce titre ont permis au Maroc d'améliorer notablement son classement sur le plan de la facilité de faire des affaires, se positionnant selon le dernier classement de la banque mondiale d'octobre 2017 à la 69^{ème} place au niveau mondial et à la 3^{ème} position aussi bien au niveau du continent africain que dans la région MENA.

Cependant, des écarts importants persistent en ce qui concerne principalement l'applicabilité des lois et des procédures. En effet, et si l'on se réfère à l'approche de

la banque mondiale, le Maroc pourrait sensiblement améliorer l'environnement des affaires en agissant notamment sur deux leviers.

Il s'agit en premier de l'obtention des prêts. Et permettez-moi à ce niveau de préciser qu'il ne s'agit pas de la facilité d'obtention d'un prêt ou d'une offre limitée de crédit, mais plutôt de la qualité de l'environnement juridique et l'étendu des informations qui permettent la protection des prêteurs et des emprunteurs. En effet, et selon la dernière évaluation de la Banque mondiale, le score du Maroc se limite à 2 sur 12 en ce qui concerne la fiabilité des droits légaux qui mesure le degré de protection des droits des emprunteurs et des prêteurs. En revanche, il performe relativement mieux pour ce qui est de la couverture et de l'accessibilité des renseignements sur le crédit disponible au niveau d'un registre public ou privé. A ce niveau, et grâce à la mise en place du crédit bureau, le Maroc obtient un score de 7 sur 8.

De même, le score du Maroc est fortement pénalisé par la faiblesse du score relatif au règlement de l'insolvabilité qui évalue les lois et les procédures utilisées dans le processus de gestion de l'insolvabilité.

Aujourd'hui, notre pays dispose de plusieurs atouts. Pour en bénéficier pleinement, le Maroc doit accélérer les réformes en cours, notamment en ce qui concerne le système éducatif, la justice, l'innovation et la recherche.

Notre rencontre aujourd'hui est une occasion pour discuter et débattre non seulement des problèmes mais également des défis à relever et des opportunités qui s'offrent à notre pays et que nous devons absolument saisir pour enclencher une dynamique vertueuse qui favorise son développement économique. Le secteur privé est appelé aujourd'hui à jouer un rôle centrale dans la dynamique des réformes que connaît aujourd'hui notre pays, à contribuer activement à cette énergie positive et à assumer son rôle de moteur de la croissance et de la création des richesses.